



COMMERÇANTS, ARTISANS, RESTAURATEURS

Allianz ProfilPro

Découvrez la multirisque professionnelle qui s'adapte réellement à vos besoins.



Commerçants, artisans, restaurateurs



La multirisque professionnelle Allianz ProfilPro vous couvre ⁽¹⁾ non seulement pour les risques courants, mais aussi pour les risques spécifiques à votre activité.

Pour des locaux bien assurés

Vous disposez d'un choix de garanties pour être indemnisé en cas de locaux ou de biens endommagés suite à incendie, tempête, foudre, vol, vandalisme, dégât des eaux, bris, ...

Un aperçu des garanties complètes et des atouts d'Allianz ProfilPro

- La garantie **Vol** vous couvre également en cas de vandalisme, à l'intérieur ou sur les façades de vos locaux.
- La garantie **Bris de glaces** couvre aussi les enseignes et le contenu placé dans vos vitrines.
- Vos **PC portables et tablettes** peuvent être garantis même à l'extérieur de vos locaux.
- Une **réserve à une autre adresse** dans la même commune, vos stores de moins de trois ans et vos installations de climatisation sont également couverts.
- La valeur de votre **stock** est automatiquement majorée pendant les pics d'activité ⁽²⁾.
- Vos **pertes de marchandises** peuvent aussi être assurées, qu'elles surviennent en cours de fabrication, de conservation en atmosphère contrôlée (et pas uniquement de réfrigération) ou en cours de transport.

Chez Allianz, de nombreux frais consécutifs au sinistre sont également couverts en base (honoraires d'expert, frais financiers de crédit ou de crédit-bail,...).

Si vous souhaitez la protection maximale, le package Complément Plus est pour vous !

- **Rééquipement en valeur à neuf**
 - pour votre mobilier et votre matériel professionnels de moins de 10 ans,
 - pour votre matériel informatique et de bureautique de moins de 8 ans et sous contrat de maintenance en cas de dommages électriques ou de bris ⁽³⁾.
- **Reconstruction à neuf des bâtiments** présentant moins de 33 % de vétusté.
- **Indemnisation de vos pertes d'exploitation consécutives à un dommage matériel garanti**, pendant une période pouvant aller jusqu'à 24 mois.
- **Si c'est suite à un vol que l'activité a été perturbée**, vous êtes aussi garanti.
- **Indemnisation en cas de débordement d'étendues d'eau ou de cours d'eau.**

Ces garanties s'exercent dans les conditions prévues par l'annexe Garanties « Complément Plus », aux Dispositions Générales du contrat Allianz ProfilPro ⁽¹⁾.



(1) Ces garanties packagées ou à la carte s'exercent dans les conditions prévues au contrat. Pour les pharmacies, hôtels et golfs, se reporter aux fiches détaillées et Dispositions Générales spécifiques.

(2) Réservé aux activités suivantes : fleuristes, ventes de prêt-à-porter, chaussures, commerces d'arts de la table, d'objets de décoration.

(3) Pour les matériels électriques et/ou électroniques, hors dommages relevant des garanties Dommages électriques et Bris de matériel électrique/électronique.

Pour couvrir vos responsabilités

Pour votre tranquillité, Allianz couvre votre responsabilité civile de chef d'entreprise et défend vos intérêts⁽¹⁾.



Par exemple :

- Quand un accident survient dans vos locaux (cas du client qui se blesse dans votre magasin, votre restaurant).
- Quand un de vos employés, ayant été blessé sur son lieu de travail, invoque une faute inexcusable de votre part.
- Quand les dommages résultent de vos produits ou de vos prestations (intoxication alimentaire, erreur de livraison, défaut de sécurité du produit vendu...).
- Des frais ont été engagés en urgence pour limiter des dommages accidentels à l'environnement.
- Si des dommages aux tiers surviennent, alors que vous réaménagez vos locaux.

Et si c'est vous qui êtes victime d'un accident au cours de votre vie professionnelle, nous exerçons ⁽⁴⁾ les recours amiables ou judiciaires en votre nom.

Face aux litiges

Deux solutions de Protection juridique professionnelle s'offrent à vous :

- En option de votre contrat Allianz ProfilPro : vous assurez l'essentiel de vos litiges professionnels.
- Un contrat spécifique peut aussi couvrir les nouveaux risques, comme l'e-réputation, avec un barème de prise en charge des frais de justice plus élevé.

Dans les deux cas, vous avez :

- Accès aux renseignements juridiques par téléphone.
- Intervention en cas de litige d'un juriste dédié qui défend vos intérêts, que ce soit dans une procédure amiable ou judiciaire.
- Une prise en charge de vos frais de procédure ⁽⁵⁾.

Face aux pertes financières

De nombreux événements peuvent conduire à une baisse de votre chiffre d'affaires ou paralyser quelque temps votre activité. Comme par exemple :

- Un incendie ou une tempête ayant endommagé vos locaux ou ceux d'un de vos fournisseurs.
- Un dégât des eaux qui nécessite de gros travaux de remise en état.

Aux commerçants, Allianz recommande vivement les garanties :

- Pertes d'exploitation consécutives à des dommages matériels garantis

Chez Allianz, votre perte de marge brute sera couverte dès le 1^{er} jour et pendant 12 ou 24 mois (selon l'option choisie).

- Perte de valeur vénale

Parce qu'un sinistre peut conduire à la perte de la valeur de votre fonds de commerce, l'indemnité d'Allianz ProfilPro vous aidera à rebondir.

- Remboursement des frais de remplacement d'une personne clé de votre entreprise à la suite d'un accident.

(4) Y compris les frais nécessaires de défense dans les conditions prévues de la garantie Défense Pénale et Recours suite à accident à souscrire conjointement à la garantie de RC de chef d'entreprise.

(5) Conditions et limites selon le contrat choisi.

La prévention des risques incendie, vol et vandalisme c'est capital !

Savez-vous que près de 30 % des sinistres incendie ont pour origine la défectuosité d'un matériel ou d'une installation électrique ? Pour les restaurateurs, le risque est grand et Allianz leur apporte de précieux conseils



Un partenariat gagnant-gagnant

Votre interlocuteur Allianz vous recommande les mesures de prévention des vols et incendies pour préserver et pérenniser votre outil de travail.

Vos efforts de prévention peuvent même contribuer à baisser votre prime d'assurance.



Protégez vos locaux grâce à la télésurveillance

Contre les cambriolages, optez pour un service complet :

- L'installation d'un système d'alarme haute technologie.
- La télésurveillance des locaux 24 h /24 et 365 jours / an.
- L'intervention d'une équipe de sécurité en cas d'alerte.
- L'organisation du gardiennage et de la sécurisation des locaux en cas d'effraction.
- Pour le risque incendie : la détection de fumée.

Et si le sinistre survient malgré tout ?

Face à l'urgence, vous pouvez compter sur les prestations d'assistance et les équipes Allianz qui se mobilisent pour votre indemnisation.

Pour vous rééquiper au plus vite et ainsi reprendre votre activité, Allianz vous verse une avance au titre de vos garanties Pertes d'Exploitation et Perte de valeur vénale de votre fonds⁽⁶⁾.

Vous indemniser au plus vite est notre priorité comme le montrent ces nouvelles solutions⁽⁷⁾ :

- Le règlement immédiat sans expertise si nous sommes d'accord sur l'estimation des réparations.
- Un artisan à votre service plutôt qu'un règlement.
- L'expert connecté : grâce à une appli et à la caméra de votre smartphone, l'expertise est plus rapide.
- L'Expert vu du Ciel : une solution d'expertise avec drones.
- L'Unité Mobile d'Intervention : le camion Allianz se rend sur le site d'une catastrophe de grande ampleur pour aider les assurés dans ces situations d'urgence.

Une assistance efficace 24h /24

Gardiennage, nettoyage, mise en sécurité de vos locaux, organisation de votre retour d'urgence, aide à la recherche d'un local temporaire de stockage pour votre mobilier et stocks.

Si nécessaire, un accompagnement psychologique est même mis en place pour vous et vos salariés.

Profitez également de nos services, sans lien avec un sinistre :

- informations juridiques et fiscales par téléphone,
- solutions face aux nuisibles : du diagnostic à l'envoi d'un prestataire chargé d'éradiquer l'invasion⁽⁸⁾,
- besoin d'un dépannage ? Un prestataire agréé intervient⁽³⁾⁽⁸⁾ y compris en assistance informatique, si elle n'est pas solutionnée en ligne.

(6) Jusqu'à 50 % du montant des dommages matériels garantis. Sur demande et acceptation par Allianz.

(7) Solutions proposées sous réserve d'éligibilité et selon la nature et l'étendue des dommages.

(8) Sur simple appel, voir conditions en agence. Jusqu'à 300 € pris en charge par Allianz en cas de panne de vos installations de chauffage, électricité, plomberie ou souci avec vos clés de bureaux.

Pourquoi choisir Allianz ?



Le Groupe Allianz est un des leaders mondiaux de l'assurance et de la gestion d'actifs.



Présent dans plus de **70 pays**, auprès des particuliers et des entreprises de toutes tailles. **En France, 5,5 millions de clients dont 1 million de professionnels et d'entreprises** nous font confiance.



Expertise et conseil. Expertise au plus près des professionnels grâce au réseau d'**Agents Généraux Allianz** et aux **Courtiers Partenaires**. Leur conseil est primordial : être bien assuré, c'est pouvoir reprendre votre activité quoi qu'il arrive.



Des solutions, quelle que soit la taille de votre entreprise :

- Assurances de biens et de responsabilités adaptées à l'activité exercée,
- Complément de protection sociale du chef d'entreprise et de ses salariés.



Vous vous installez ?

Obtenez jusqu'à **33 % de réduction⁽⁹⁾** la première année de cotisation.



Votre budget d'assurance est limité ? Bénéficiez de **27 % de réduction⁽¹⁰⁾** en optant pour une franchise générale de 480 €.



Votre fidélité récompensée :

Allianz baisse de 50 % votre franchise générale⁽¹¹⁾ après 2 années d'assurance sans déclaration de sinistre et dommages à vos biens (hors catastrophes naturelles).



La multirisque Allianz ProfilPro

a reçu le **Label d'Excellence**, gage de qualité émanant d'un organisme totalement indépendant des banques et compagnies d'assurance (Dossiers de l'Épargne).

Nos clients satisfaits témoignent

“

Mon assureur est arrivé tout de suite. Les équipes d'Allianz étaient là dès le lendemain pour étudier la meilleure solution. On m'a même proposé des aides spécifiques comme la veille e-réputation et le camion Allianz pour nous donner plus de visibilité au moment de l'inauguration du nouveau restaurant.

Patron de la brasserie Au bureau de Maubeuge, réouverte moins de quatre mois après avoir été incendiée.



“

L'inspecteur m'a donné des explications sur le déroulé du sinistre. Tout était bien synchro, y compris avec mon expert.

Gérant d'un magasin de vêtements inondé lors des inondations sur la Côte d'Azur.

(9) Réduction accordée en 2022 sur Allianz ProfilPro hors activités de tourisme, d'hébergement, de commerces de gros, d'artisans du bâtiment et auto-entrepreneurs.

(10) Sur vos garanties Dommages aux biens.

(11) Sous réserve d'un certain niveau de franchise générale « Dommages aux biens » choisi dès la souscription. Hors hôtels et golfs. Conditions disponibles auprès de votre interlocuteur Allianz.

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €

542 110 291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €

382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances

1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



AWP France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7.584.076,86 €

490 381 753 RCS Bobigny

Société de courtage d'assurances

Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr

Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen

Désignée sous le nom commercial « Allianz Assistance »

www.allianz-partners.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

